

Compte Rendu de la réunion du Conseil Municipal du 25 mars 2023

Présents : Alain DOSSO – Romaric FOULON – Eric MAITROT – Evert ARRIVE – Rémy DOSSO – Amélie FEUVRIER – Didier RAIMBERT – Nadine RAIMBERT – Grégoire VENTURI.

Absente / excusée: Valérie BAILLEUX RAMEAU.

Le maire donne lecture du procès-verbal de la réunion du 27 janvier 2023. Les Conseillers Municipaux présents signent le registre sans émettre de remarque. M Eric MAITROT est désigné secrétaire de séance.

M Eric MAITROT, deuxième adjoint, demande que les réunions de conseil se tiennent un autre jour que le samedi car cela coupe sa journée. En conséquence, le Maire prend la décision que les réunions se tiendront dorénavant le vendredi à 20 heures.

Vote des Comptes Administratifs 2022:

Le premier adjoint, Romaric FOULON présente aux membres du Conseil Municipal les comptes administratifs de la commune et du bois.

Comptes administratifs	Dépenses	Recettes	Résultat 22	Résultat n-1	RAR	R clôture
Fonctionnement Commune	121 042,09	199 021,09	77 979,00	-8 701,37	0,00	69 277,63
Fonctionnement Bois	121 246,28	27 093,98	-94 152,30	274 188,01	0,00	180 035,71
Total Fonctionnement	242 288,37	226 115,07	-16 173,30	265 487,61	0,00	249 313,34
Investissement Commune	12 795,17	2 053,95	-10 741,22	-2 250,11	-13 100,00	-26 091,33
Investissement Bois	2 095,62	21 252,47	19 156,85	-19 029,86	-11 200,00	-11 073,01
Total Investissement	14 890,79	23 306,42	8 415,63	-21 279,97	-24 300,00	-37 164,34
Total	257 179,16	249 421,49	-7 757,67	244 207,64	-24 300,00	212 149,00

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité les comptes administratifs présentés par Monsieur Romaric FOULON, 1er adjoint, le Maire n'ayant pas participé au vote.

Commune : affectation des résultats 2022 :

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2022 de la commune,
Considérant,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2022

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	Résultat CA 2021	Vrt Sect Fonct	Résultat 2022	Reste à réaliser	Affectation
Investissement :	-2 250,11 €		-10 741,22 €	-13 100,00 €	-26 091,33 €
Fonctionnement :	-8 701,37 €		77 979,00 €		69 277,63 €

Considérant que seul le résultat de section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

Affectation obligatoire à la couverture d'autofinancement : 26 091,33 €

Solde disponible à affecter comme suit :

Affectation de l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002) : 43 186,30 €

Total affecté au compte 1068 : 26 091,33 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la présente affectation des résultats 2022.

Forêt : affectation des résultats 2022 :

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2022 du Budget Forêt

Considérant,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2022

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	Résultat CA 21	Vrt Sect Fonct	Résultat 2022	Reste à réaliser	Affectation
Investissement :	-19 029,86 €		19 156,85 €	-11 200,00 €	-11 073,01 €
Fonctionnement :	293 217,87 €	-19 029,86 €	-94 152,30 €		180 035,71 €

Considérant que seul le résultat de section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

Affectation obligatoire :

Affectation obligatoire à la couverture d'autofinancement : 11 073,01 €

Solde disponible affecté comme suit :

Affectation complémentaire en réserve (compte 1068) : 168 962,70 €

Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002) 11 073,01 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la présente affectation des résultats 2022.

Votes des taux des taxes directs :

Le maire informe les Conseillers Municipaux que suite à la réforme de la taxe d'habitation, cette année, il convient de voter un taux pour la taxe d'habitation sur les maisons secondaires, il précise que le CVAE sera supprimée en 2024 et que cette année il y a eu une revalorisation des bases d'imposition de + 7.10%.

En conséquence, le Conseil Municipal, DECIDE, à l'unanimité, de voter les taux comme suit :

	<u>Taux 2020</u>	<u>Taux 2021</u>	<u>Taux 2022</u>	<u>Taux 2023</u>
Taxe habitation part communale	7,50 %	0,00 %	0,00 %	13,31%
Taxe habitation part départementale	5,81 %	0,00 %	0,00 %	0,00%
Taxe foncière non bâti	23,77 %	23,77 %	23,77 %	23,77%
Taxe foncière bâti	13,97 %	13,97 %	13,97 %	13,97%
Taxe foncière bâti part départementale	0,00 %	21,00 %	21,00 %	21,00%
CFE	19,02 %	19,02 %	19,02 %	19,02%

Vote du Budget Primitif 2023 :

Le Maire présente les budgets primitifs 2022 de la Commune de Louesme et de la Forêt.

Budget Commune :

Fonctionnement Commune : Dépenses : 144 000 Recettes : 144 000

Investissement Commune : Dépenses : 52 507 Recettes : 52 507

Budget Forêt :

Fonctionnement Bois : Dépenses : 29 430 Recettes : 181 389

Investissement Bois : Dépenses : 27 242 Recettes : 27 242

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité, les budgets primitifs 2022 présentés par le Maire.

Devis Véolia :

Le Maire précise à la demande de subvention au titre de la DETR, il convient de délibérer pour accepter les devis de Veolia concernant le remplacement du poteau d'incendie sis 15 grande rue, avec maillage des conduites d'eau pour un montant de 7 488 € et du remplacement du poteau d'incendie sis 6 rue de l'abreuvoir pour un montant de 3 216 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte les devis Véolia, tels que présentés, pour un montant de 7 488 € et 3 216 €

Devis création d'une aire de jeux :

Le Maire précise que suite au dépôt de demande de subvention au titre de la DETR, il convient de délibérer pour accepter les devis de l'entreprise Boureau pour un montant de 7 058,88 € et le devis de l'entreprise EGB Maçonnerie pour un montant de 1 661,63 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte les devis de la société Boureau pour un montant de 7 058,88 € et de l'entreprise EGB Maçonnerie pour un montant de 1 661,63 €.

Devis Mettetal :

Le Maire présente au Conseil Municipal le devis de M Mettetal pour l'abatage d'un arbre dans l'allée du cimetière pour un montant de 396 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide l'abatage de l'arbre dangereux et accepte le devis M Mettetal d'un montant de 396 €.

Devis SOS Nuisibles 70 :

Le Maire présente au Conseil Municipal le devis la société SOS Nuisibles 70 de dératisation et le traitement de 40 bouches d'égout pour un montant de 509 € pour un passage.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, accepte le devis de la société SOS Nuisibles70 et décide d'effectuer deux passages à titre préventif, un courant mai et le second courant septembre pour un montant total de 1 018 €.

Devis Boureau :

Le Maire présente aux Conseillers Municipaux le devis de l'entreprise Boureau pour le raccordement en eau potable du local communal pour un montant de 3 046,67 € TTC et la réfection de trottoirs à l'entrée du village pour un montant de 1 905,55 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, de surseoir à ces travaux. Il est demandé à la commission de l'employé communal pourquoi il n'utilise pas le robinet à la station ? Peut-être faut-il acheter un jerrican, à mettre dans son local, pour l'hygiène ?

Compte rendu de diverses réunions :

SIVOM : réunion le 29 mars 2023, à prévoir les travaux de voirie pour 2024 (voir avec la commission).

AFI BICOLO : M Alain DOSSO donne le compte rendu de la réunion du 10 février 2023 (vote des comptes administratifs 2022, vote du budget primitif 2023, le remboursement du prêt se termine en 2025, actuellement il est pris en participation 0.50 € pour les frais de fonctionnement, mais ceux-ci sont moins élevés ce qui laisse à penser qu'il resterait environ 25 000 €. Cette somme serait à répartir entre les communes pour effectuer des travaux sur les chemins ou bien réduire la dernière mensualité des propriétaires.

Syndicat des eaux : les membres de la commission donne le compte rendu de la réunion qui s'est tenue le jeudi 23 mars dernier.

Commission de chemins :

- Travaux de voirie 2024 : la commission liste les travaux par ordres de priorités, savoir :
 - VC dite des métrus : collecte des eaux de ruissellement
 - VC des champs gras (empatement en bicouches ou en enrobés) – en option
 - Trottoirs dans chez RAIMBERT et FOURNET – en option
 - Reprise de bordure sur trottoir vers chez CLAUDON – en optionLe conseil se déterminera selon les propositions qui seront faites pas le bureau d'études.
- Entretien des chemins ruraux : élagage à définir

Commission des bois :

Le cubage des affouages est en cours.

Commission des fêtes et salle communales :

- Préparation du 08 mai : organisation d'un repas républicain (devis à réaliser)
- 14 juillet : le feu d'artifice aura lieu sur la commune de Bissey-la-Côte
- Nettoyage de vitres : Amélie FEUVRIER a contacté l'entreprise Neyroud qui propose le nettoyage des vitres de la salle, de la baie vitrée et de la mairie pour un montant de 270 € TTC.
Le conseil Municipal décide d'une intervention à prévoir avec le 08 mai.
- Equipement de la salle : à revoir (table à langer, chariot ménage, ...)

Commission employé communal :

- Suivi du planning :
- Travaux à la station : à définir la date pour la reprise du regard dans la station avec Didier RAIMBERT.

Commission urbanisme et bâtiments :

- Barreaudage autour de la place de l'église : barres à repeindre en noir et boules en couleur bronze.
- Cimetière : réunion à prévoir courant mai / juin.

Logement communal :

- Désignation d'un référent du conseil : Eric Maitrot (communiquer son numéro au locataire)
- Faire devis pour le poêle à granuler (préventif si besoin)
- Revoir la porte de garage qui ne ferme pas

Informations et questions diverses :

- Installation des comptages des véhicules grande rue (à voir avec le Département pour mai/juin)
- Contrôles de poteaux d'incendie (entre le 24 avril et le
- Visite de la commission de sécurité par le SDSIS du lieu d'accueil et de vie.
- Visite de la station d'épuration et mesures le jeudi 30 mars 2023
- Contrôle des extincteurs le 31 mars à 8 h 30.
- Parc national : restauration d'un mur en pierre sèche / jointement de façade.
- Parc national : accueillir une tournée multiservices dans le village
- Projet éolien
- Eric Maitrot signale que des tuiles sont à remplacer sur le toit de l'église et qu'un chéneau est décroché.

La séance est levée à 12 heures 15